

<https://www.artois-mobilites.fr/inauguration-du-service-de-location-de-vae/>

# INAUGURATION DU SERVICE DE LOCATION DE VAE

**Le SMTAG a lancé son nouveau service de location de vélos à assistance électrique TADAO, ce mercredi 30 juin à 15h00 à Givenchy-en-Gohelle. Pour rappel, ce nouveau service est accessible depuis les 5 communes des Collines de l'Artois : Givenchy-en-Gohelle, Vimy, Souchez, Ablain-St-Nazaire et Liévin.**

Les beaux jours arrivent, nos vélos sont chargés et opérationnels, vous n'avez plus d'excuses pour ne pas essayer. Découvrir ou redécouvrir le territoire en pratiquant un peu de sport, mais pas trop, quoi de mieux ?

On a testé pour vous ! Pour faire simple, voici ce qu'il faut savoir.

Depuis chez vous pour celles et ceux qui anticipent leurs déplacements. Sinon, pour les autres, présentez-vous devant une des 5 bornes du territoire et sortez votre smartphone

Connectez-vous <https://www.mobility-parc.net/m/welcome.do?communityId=162>. Saisissez vos coordonnées, puis entrez vos informations bancaires. Rassurez-vous tout est sécurisé et sans risque. A ce stade, rien ne vous est bien évidemment prélevé.

Ensuite, vous pourrez louer un vélo en choisissant simplement votre borne, puis en déverrouillant un vélo à l'aide du code qui vous serez adressé sur votre smartphone.

Attention, ce code n'est valable que 2 minutes, alors soit vous habitez à 20 m, soit vous attendez d'être sur place pour valider votre réservation de biclo.

Une fois le vélo déverrouillé, vous n'avez plus qu'à profiter des 40 à 70 km d'autonomie électrique (selon le niveau d'assistance choisi) qui vous sont offerts.

Page 1/2



Idée : des itinéraires sont pré programmés, n'hésitez pas à utiliser votre smartphone comme GPS.

Le SMTAG a lancé son nouveau service de location de vélos à assistance électrique TADAO, ce mercredi 30 juin à 15h00 à Givenchy-en-Gohelle. Pour rappel, ce nouveau service est accessible depuis les 5 communes des Collines de l'Artois : Givenchy-en-Gohelle, Vimy, Souchez, Ablain-St-Nazaire et Liévin.

Les beaux jours arrivent, nos vélos sont chargés et opérationnels, vous n'avez plus d'excuses pour ne pas essayer. Découvrir ou redécouvrir le territoire en pratiquant un peu de sport, mais pas trop, quoi de mieux ?

On a testé pour vous ! Pour faire simple, voici ce qu'il faut savoir.

Depuis chez vous pour celles et ceux qui anticipent leurs déplacements. Sinon, pour les autres, présentez-vous devant une des 5 bornes du territoire et sortez votre smartphone

Connectez-vous <https://www.mobility-parc.net/m/welcome.do?communityId=162>. Saisissez vos coordonnées, puis entrez vos informations bancaires. Rassurez-vous tout est sécurisé et sans risque. A ce stade, rien ne vous est bien évidemment prélevé.

Ensuite, vous pourrez louer un vélo en choisissant simplement votre borne, puis en déverrouillant un vélo à l'aide du code qui vous serez adressé sur votre smartphone.

Attention, ce code n'est valable que 2 minutes, alors soit vous habitez à 20 m, soit vous attendez d'être sur place pour valider votre réservation de biclo.

Une fois le vélo déverrouillé, vous n'avez plus qu'à profiter des 40 à 70 km d'autonomie électrique (selon le niveau d'assistance choisi) qui vous sont offerts.

Idée : des itinéraires sont pré programmés, n'hésitez pas à utiliser votre smartphone comme GPS.

